

Portes Infos

N° 46 - Juin 2013



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ	
■ 70 ^{ème} anniversaire de la création du CNR.....	4
■ Exposition Jean Moulin.....	4
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	
■ 6 ^{ème} conseil de quartier : centre ville.....	5
■ Fête du conseil de quartier Ouest.....	5
LES FÊTES DE MAI	6-7
VOYAGE DES ANCIENS	8-9
AIMÉ CÉSAIRE	10
PROGRAMME PORTES EN FÊTE	11 à 14
AIDES MUNICIPALES	15
SOCIAL	
■ Confédération Nationale du Logement.....	16
■ Anniversaire du Léopard.....	17
■ Semaine de la solidarité.....	17
ACTUALITÉ	
■ Jean-Louis Bardet nous a quittés.....	18
■ Concours de robotique.....	18
ÉCONOMIE	
■ Natur'elle beauté.....	19
■ Chambre d'hôte.....	19
■ Pizza La Vénitienne.....	19
DANS LA VILLE	
■ Opération tranquillité vacances.....	20
■ USCP Tennis.....	20
SPORT	
■ Team gym UGSP.....	21
■ Compétition de judo.....	21
■ La cigale et la grenouille.....	21
LIBRE OPINION	22
NOTA BENE	23

Photo de couverture : Fêtes de mai, p 6-7

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Fermeture temporaire pour travaux jusqu'au 1^{er} septembre 2013. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Samedi 29 : Gauthier

JUILLET

Lundi 1^{er} : Gauthier
 Samedi 6, lundi 8 : Chœur
 Samedi 13, lundi 15 : Les Cèdres
 Samedi 20, lundi 22 : Gauthier
 Samedi 27, lundi 29 : Chœur

AOUT

Samedi 3, lundi 5 : Les Cèdres

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire. (sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint. (Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint. (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint. (Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint. (Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint. (Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint. (État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h
Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15
Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.

(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 4 juillet.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
 Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
 Rédacteur et photographe : Yann Etienne
 Infographiste : Agnès Molières
 Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
 Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
 Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Acte III de la décentralisation : Pas de réforme de la démocratie, sans démocratie !

Qui connaît l'acte III de la décentralisation ?

Cette réforme des collectivités locales vient d'être présentée au Conseil des Ministres et provoque déjà de nombreux remous.

L'acte I de la décentralisation avait été institué par les lois Defferre de 1982 et l'acte II par la réforme Raffarin en 2004. Cette nouvelle réforme présentée comme l'acte III de la décentralisation a été préparée par le précédent gouvernement Fillon-Sarkozy. Elle est poursuivie par l'actuel gouvernement Ayrault.

La lecture de cet avant-projet de loi m'a particulièrement inquiété et c'est pour éclairer les citoyens aujourd'hui mis à l'écart du chamboulement annoncé, qu'il m'apparaît important d'en souligner les dangers.

Derrière l'apparence d'une simple réorganisation sauvegardant les collectivités territoriales en place, c'est d'un véritable big-bang institutionnel dont il est question. On commence par donner le pouvoir à une quinzaine de métropoles (créées dès 2016 sur un territoire représentant 40% de la population). Celles-ci auraient des pouvoirs importants, retirés aux Communes, mais aussi aux Départements et aux Régions. Elles seraient administrées par des présidents de "super aggro", en nombre très restreint, élus au troisième degré.

Pour atteindre cet objectif, on affaiblirait considérablement les Communes et les Départements (vers leur disparition ?) et on chamboulerait les Régions. Ce projet consacrerait notamment un retrait important de l'Etat dans ses missions et ses financements garantissant l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire.

C'est par exemple, des dessertes ferroviaires qui seraient abandonnées dans de nombreuses régions. Les "moins riches" seraient de fait exposées au démantèlement des services publics sur leur territoire. Les premières victimes seraient les habitants les plus modestes, les plus fragiles.

L'effacement de la commune est particulièrement prégnant dans le projet de loi.

Une démocratisation suppose au contraire de s'appuyer sur la commune comme cœur battant de la République, pour que s'épanouisse une nouvelle citoyenneté sur tous les sujets qui engagent la vie des habitants. L'affaire est sérieuse.



Cette réforme annoncée comme étant l'acte III de la décentralisation ne constitue finalement qu'un acte de concentration des pouvoirs.

Elle ne répond pas aux besoins pour un développement harmonieux de nos territoires auxquels les portois restent tous très attachés. En concentrant sur ces métropoles un nombre très important de compétences, elle vide les Communes, les Départements, de leurs capacités d'initiatives et de coopération. Elle porte aussi dans ses fondements l'éclatement de l'égalité républicaine.

Voilà comment en éloignant les élus des citoyens, on fait la part belle aux technostructures.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

70^{ème} anniversaire de la création du CNR

À la conquête des jours heureux



Le 27 mai 1943, se réunissaient dans le Paris occupé, 8 mouvements de la résistance : 6 partis politiques et deux centrales syndicales clandestines. Ils vont s'unir pour construire un programme aux couleurs d'un idéal démocratique.

70 ans après, lundi 27 mai 2013, autour du monument aux morts du square du capitaine Ladet, de nombreuses personnes se sont retrouvées pour célébrer l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance et rendre un hommage à ceux qui ont refusé de subir.

Au nom de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et des amis de la Résistance), Robert Pènelon a pris la parole. Dans son allocution, il a rappelé les conditions de la création du CNR : « ce fut un événement de portée considérable. Avec sa réunion constitutive, le CNR, en se plaçant sous l'autorité du Comité National Français, présidé par le Général de Gaulle, aura permis au chef de la France libre de s'affirmer face à Giraud, porteur d'un pétainisme sans Pétain, non sans audience auprès des anglo-américains ». Et d'alerter les présents sur « les héritiers aujourd'hui des idéologies criminelles vaincues en 1945. Ces néonazis paradent dans les rues, font l'apologie des crimes fascistes et pire, retrouvent une audience à la faveur des crises économiques ». Le président de l'ANACR Plaine de Valence

conclura sur « cette journée, moment privilégié du passage de cette mémoire aux jeunes générations qui est en même temps un hommage à la place de la Résistance dans l'histoire de notre pays ». Le maire, Pierre Trapier, a rappelé dans son discours le sens et le contenu du programme du CNR nommé : "Les jours heureux", « l'Homme est la pierre angulaire de l'avenir. Il est à la fois acteur et gestionnaire de sa propre vie ». Il a aussi rappelé que le droit d'accès aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers, la

création de la sécurité sociale, des comités d'entreprises, du statut des mineurs, des gaziers, des électriciens, le droit de vote des femmes sont autant d'exemples issus du programme du CNR. Et de poursuivre « Ce programme, c'est l'audace d'hommes et de femmes au service d'un peuple avide de justice, dans un contexte où le pays est totalement exsangue. C'est la France de 1793 revisitée par ceux qui

ont lutté, souffert, espéré. Certains acceptent mal la célébration du 27 mai 1943, l'esprit du CNR et les conquêtes sociales qui en découlent. Ceux-là même qui préféreraient Hitler au Front populaire portent toujours en eux le goût amer de la vengeance contre la classe ouvrière en voulant par exemple détricoter le code du travail, sacrifier la liberté, l'égalité et la solidarité aux pressantes exigences de la finance. D'autres, dont je fais partie, trouvent dans cette ambition, la construction d'une société plus juste, inspirée d'une France en ruine, des motifs d'espérer, une sorte de fortifiant et d'antidote contre les sirènes du renoncement. Le réalisme en 1943 était utopie ». Le maire conclura en citant la grande résistante que fut Lucie Aubrac : « le mot résister doit aujourd'hui se conjuguer au présent », car selon lui, « raviver l'esprit du CNR, c'est aussi proclamer que la conquête des "jours heureux" est toujours une idée neuve en France et en Europe. »

Yann Etienne

Jean Moulin "un héros moderne"

Vendredi 17 mai, dans le hall de la mairie était inaugurée une exposition réalisée par l'ONAC -Office Nationale des Anciens Combattants- consacrée à la vie de Jean Moulin, en lien avec l'ANACR, le Comité d'entente des anciens combattants et la municipalité. Avec les commentaires de Robert Pènelon, président



du Comité Plaine de Valence de l'ANACR, les visiteurs venus en nombre ont pu parcourir l'exposition composée de 20 panneaux. Cette dernière retrace le parcours du héros de la Résistance, la collaboration de Pétain avec Hitler et l'étendue des dégâts qu'elle a occasionnés : pillage économique, humain. Jean Moulin dont la jeune carrière administrative a suscité l'admiration des élèves a consacré tous ses efforts à l'unification des mouvements de la Résistance : la constitution du conseil national de la résistance le 27 mai 1943.

Durant les 10 jours qu'a duré l'initiative, 200 élèves de CM2 et de 3^{ème} ont visité l'exposition. « Les élèves ont manifesté un vif intérêt pour les illustrations concrètes de la dangereuse réalité de l'occupation nazie que j'avais vécu, enfant puis adolescent. Je pense que cette exposition aura marqué leur mémoire et donné envie de mieux connaître cette période tragique » a déclaré Robert Pènelon.

Prenez la parole

Un 6^{ème} conseil de quartier voit le jour.

Jeudi 30 mai, les habitants du centre-ville étaient invités par la municipalité à participer à une réunion préparatoire à la création du conseil de quartier du centre-ville.

Plus de 80 personnes se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie pour la première assemblée générale, avec aux cotés du maire Pierre Trapier, les élus du quartier : Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint et Thierry Lecomte et Sabine Tauleigne, conseillers municipaux. Un public venu en nombre, preuve de l'intérêt des portois à la démarche de démocratie participative, initiée en 2008. La réunion a débuté par la présentation, faite par le maire, du rôle et du fonctionnement d'un conseil de quartier : *« votre conseil de quartier est le dernier à voir le jour . La démocratie participative est une démarche citoyenne. C'est le partage des pouvoirs. Votre conseil de quartier est un lieu de co-élaboration des projets ».*

Le conseil de quartier est là pour régler des problèmes d'ordre collectif. Il est aussi force

de propositions. Il existe aussi pour que les gens se rencontrent et tissent du lien social. Les élus du conseil de quartier seront présents aux réunions, mais ne disposeront pas du droit de vote. Une fiche navette va être mise en place : celle-ci permettra aux habitants de noter leurs remarques, leurs questions. Elle sera transmise ensuite au cabinet du maire qui rédigera une réponse, à partir de l'expertise des services municipaux. Un bulletin d'informations spécifique au conseil de quartier verra également le jour et sera réalisé par les membres du conseil. Le tirage et le financement de ce document seront pris en charge par la municipalité. De nombreuses personnes, plus de 15, ont également fait part de leur désir d'être acteurs de leur conseil de quartier, en prenant part au bureau. A l'issue de la rencontre, de nombreux habitants ont fait part de leur satisfaction à voir naître le conseil de quartier centre et ont posé des



questions au maire et aux élus présents.

Ce 6^{ème} conseil de quartier fait partie de la volonté municipale de mailler l'ensemble de la ville. Même s'il reste les habitants des terrasses (sur la partie Est de la ville, qui pourraient être rattachés à d'autres conseils de quartiers), dorénavant chaque citoyen a la possibilité de rencontrer les membres de son conseil afin de renforcer les liens entre eux et la municipalité pour construire ensemble une ville citoyenne et participative. **YE**

Fête du conseil de quartier "Ouest"

C'est toujours dans la convivialité que s'est tenue ce dimanche 2 juin, la fête du voisinage organisée par le conseil de quartier "Ouest". Certes, tous les participants auraient bien aimé, selon leurs dires, profiter de l'air portois, Place Maurice Caty. Toutefois, le froid persistant a obligé à un repli salle Fernand Léger, malgré la présence d'un soleil assez timide. Il en fallait bien plus pour refroidir les participants, invités à venir avec leurs amis, familles, enfants et voisins à passer un moment convivial. Et ce d'autant plus, que cette année, la fête avait des airs espagnols puisque c'est Marie Bouillet qui a concocté une délicieuse fideuà. Bref de quoi réchauffer l'atmosphère, c'est d'ailleurs ce que Yves Baude, animateur

du conseil de quartier puis Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé de la démocratie participative ont exprimé. Cette spécialité qu'est la fideuà, vient de Valence en Espagne et ressemble à la paëlla, à l'exception du riz qui est remplacé par du vermicelle. Plus de 80 personnes se sont ainsi régallées de ce plat, pour la modique somme de 3 € pour les adultes. L'après-midi s'est soldée par des jeux de pétanque, auxquels anciens et jeunes se sont adonnés, avec grand plaisir. Cette belle initiative impulsée par les membres du

conseil de quartier notamment Yves Baude, Jacques Reboul et Thierry Montet, auprès de qui il fallait s'inscrire, aura été l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants du quartier. Ce fut une belle façon, de discuter, de connaître son voisin, de tisser des liens que l'individualisme peut quelquefois fragiliser.



Les fêtes de mai

Un air de fête

La convivialité au rendez-vous



La pluie est venue en partie gâcher la fête cette année, obligeant le report du corso et de la brocante. Mais il en faut plus pour perturber le talent et l'enthousiasme de l'équipe des bénévoles du Comité des fêtes.

Chaque année, le corso connaît un véritable succès populaire. Initialement prévu pour le 18 mai, celui-ci a dû être reporté au samedi suivant en raison des trombes d'eau qui ont arrosé notre commune. La municipalité qui soutient financièrement et logistiquement les fêtes de portes, avait invité la population dimanche pour l'apéritif traditionnel, avec cette année comme aubade un groupe tout droit venu d'un pays ensoleillé, l'Espagne. Et c'est le nez pointé vers le ciel, que Robert Dye en compagnie des bénévoles du Comité des fêtes ont passé le samedi 25 mai au soir, guettant les cumulonimbus annonciateurs de méchante pluie, ou d'autres nuages grondeurs aux noms impronon-



Les fêtes de Portes, c'est aussi la vogue et ces nombreux manèges pour les petits et les grands...

... et pour la première fois cette année, au corso, le char du conseil de quartier Nord



Malgré les torrents de pluie et le report du corso, l'esprit de cette initiative vit encore. En témoigne la visite de la reine de Portes, Fanély Monville accompagnée de ses dauphines, Aurore Pin et Eva Gallion, du maire, Pierre Trapier, des responsables et bénévoles du comité des fêtes, qui se sont rendus dans les maisons de retraites, un cadeau

à la main, à la rencontre des anciens de la commune qui ne peuvent se déplacer pour assister aux festivités... Ces rencontres chaleureuses et solidaires ont été un rayon de soleil pour les pensionnaires, et l'occasion de réveiller plein de souvenirs des anciennes fêtes portaises.



çables et susceptibles de gâcher la fête. A l'heure du départ, c'est le soulagement : « *pas de pluie, on peut y aller !!* » Les conducteurs ont alors chevauché les tracteurs, tirant derrière eux les chars multicolores avec leurs habitants déguisés, direction le centre de la ville pour deux passages et ceci pour le plus grand bonheur des portois venus affronter le temps, il faut le dire, assez froid. Mais le public a vite été

réchauffé par l'ambiance transmise par le corso. Les chars étaient au nombre de quinze, dont quatre construits et décorés par les soins des bénévoles du Comité des fêtes. Et comme un corso sans musique manque de couleurs, la banda valentinoise était là pour faire danser les jambes et les cœurs. La fête s'est terminée au chaud dans le gymnase Delaune.

Yann Etienne



Aix-les-Bains nous voilà...

... 351 personnes pour une cure de bonheur

Le traditionnel voyage des anciens offert par la municipalité se déroulait sur les berges du lac du Bourget pour une visite de la ville et un repas spectacle.

Ce n'est plus à démontrer, chaque année le voyage des anciens connaît un franc succès. Ils étaient 351, soit légèrement plus qu'en 2012 à attendre le mercredi 5 juin, date marquée sur leurs agendas depuis bien longtemps. A 7h30, tout le monde était déjà en place pour prendre les 7 cars de Faure Tourisme, direction Aix-les-Bains. A deux pas du parc naturel du massif des Bauges dans le département de la Savoie, la ville est sur les berges du plus grand lac naturel d'origine glaciaire : le lac du Bourget. Une fois arrivés à destination, les anciens ont eu le plaisir d'écouter les commentaires de guides, dans chacun des cars pour une visite commentée de la cité. Nos têtes chenuées ont donc appris le riche passé historique de la ville, sa naissance sous l'époque



« La visite d'Aix-les-Bains, le repas, tout était parfait ! »

Monique Vellaine



« C'est notre 4^{ème} voyage des anciens, le repas était très bon et le spectacle magnifique. On est très heureux. En plus aujourd'hui c'est notre anniversaire de mariage, cela fait 48 ans que nous sommes mariés ! »

Manuel et Christiane Martinez

romaine, avec les vestiges d'un temple dédié à Diane et un arc funéraire romain de Campanus.

Puis nos anciens ont admiré les nombreux palaces construits au XIX^{ème} siècle pour accueillir les familles princières et les gens fortunés venus en villégiature. La ville est une cité thermale qui accueille chaque année

30000 curistes. Les eaux thermales, exceptionnellement pures, ont prouvé leur efficacité dans la rhumatologie et le traitement des voies respiratoires.

Après cette visite culturelle, direction le casino pour le repas spectacle.

Le maire, Pierre Trapier, accompagné de Jocelyne Couriol, adjointe au maire en charge des personnes âgées et de nombreux élus ont prononcé le traditionnel discours d'accueil.

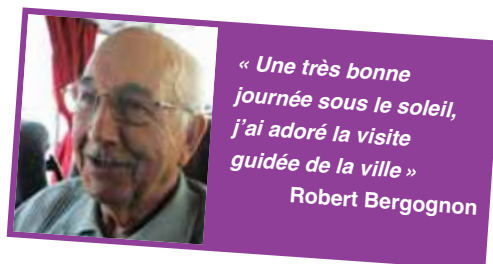
Après le succulent repas, place au show de la talentueuse Sandy Sims accompagnée de ses danseurs, pour un spectacle





moments. C'est le sourire aux lèvres que chacun reprit la direction des bus pour un retour sur Portes-lès-Valence. A l'arrivée, rendez-vous était d'ores et déjà donné pour le repas des anciens du mois de novembre prochain.

en hommage à l'égérie populaire, qu'est Dalida. Le public a repris en chœur de nombreuses chansons dans une ambiance chaleureuse et festive. Mais déjà l'heure du retour sonnait. Car il faut bien le dire, le temps passe vite, trop vite, quand il s'agit de si beaux



*Elus présents :
Pierre Trapier, Raymond Rinaldi,
Jocelyne Couriol, Jean-Michel Bochaton,
Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge,
Gérard Merland, Patrick Garcia,
Huguette Hély, Thierry Lecomte,
Nicole Brunet-Roussier.*



Aimé Césaire

Poète de l'engagement

Poète et dramaturge, Aimé Césaire, disparu le 17 avril 2008, a marqué de sa plume l'histoire et les consciences. Pour l'anniversaire de sa naissance, Portes-Infos revient sur la vie et l'œuvre de ce poète. Une rue à Portes-lès-Valence porte également son nom, dans le quartier des Gaulots.



« Tous les hommes ont les mêmes droits... Mais du commun lot, il en est qui ont plus de pouvoirs que d'autres. Là est l'inégalité. »

Aimé Césaire est né le 26 juin 1913 dans la ville de Basse-Pointe sur l'île de la Martinique dans une famille modeste de 7 enfants. Sa grand mère, chose rare pour une femme à l'époque sait lire et écrire, elle va lui transmettre toutes ses connaissances.

Il devient un élève brillant du lycée Schœlcher à Fort de France et poursuit ses études grâce à une bourse au lycée Louis Le Grand à Paris. Dès son arrivée, il croise la route de Léopold Sédar Senghor, qui le prend sous son aile. Durant ses études, il entre en contact avec d'autres étudiants africains et prend alors

conscience de l'aliénation culturelle qui caractérise les sociétés coloniales martiniquaises et guyanaises. En 1936, il commence à écrire et à forger le concept de "négritude". Il veut ainsi grâce à ce courant littéraire et politique combattre le racisme et l'oppression culturelle engendrés par le système colonialiste français. Pour Césaire, « ce mot désigne en premier lieu le rejet. Celui de l'assimilation culturelle ; celui d'une certaine image du noir paisible, incapable de construire une civilisation ». En 1939, il obtient son agrégation de lettres. Il retourne en Martinique pour enseigner au lycée Victor Schoelcher et publie une œuvre poétique : "Cahier d'un retour au pays natal", ce livre sera l'acte de naissance d'un des plus grands poètes francophones.

En 1941, face au régime de Vichy, en compagnie d'autres intellectuels, il fonde la revue "Tropiques" qui est destinée à valoriser la culture ainsi que la littérature noire africaine et caribéenne. Cette revue dénonce aussi le colonialisme et la politique du régime de collaboration français. Elle parvient à paraître avec difficulté jusqu'en 1943. Il va ensuite passer 6 mois en Haïti, invité par son ami le docteur Pierre Mabille, qui est alors attaché culturel à l'ambassade de France. Durant son séjour sur l'île, il va donner une série de conférences qui aura un fort retentissement dans le milieu intellectuel haïtien et marquera une forte empreinte dans son œuvre. Il écrira suite à ce séjour un essai historique sur Toussaint Louverture, esclave affranchi dont le rôle dans la révolution haïtienne a été majeur.

Dès son retour en Martinique, il s'engage en politique au côté du parti communiste. Il est élu Maire de Fort-de-France en 1945 et le restera jusqu'en 2001. L'année suivante, il est élu Député de la Martinique et siègera à l'Assemblée Nationale jusqu'en 1993 comme apparenté PS.

EXTRAITS

"Discours sur le colonialisme"

« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. »

"Cahier d'un retour au pays natal"

« Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans son poing énorme et la force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous, dans une voix qui vrille la nuit et l'audience comme la pénétrance d'une guêpe apocalyptique. Et la voix prononce que l'Europe nous a pendant des siècles gavés de mensonges et gonflés de pestilences, car il n'est point vrai que l'œuvre de l'homme est finie. »

Il publie en 1950 son "Discours sur le colonialisme", dans lequel il dénonce avec force la barbarie interne à la civilisation occidentale et met en exergue l'étroite parenté qui existe selon lui entre nazisme et colonialisme. L'esclavage occupe une place centrale dans les écrits d'Aimé Césaire

En 2005, il s'insurge contre la loi du 23 février 2005 sur les "aspects positifs de la colonisation". Aimé Césaire meurt le 17 avril 2008 et a droit à des obsèques nationales à Fort-de-France. Il fut l'un des premiers à briser le silence, dire la souffrance, la brutalité, le traumatisme de ce système et à chercher les moyens de les dépasser afin de briser les chaînes. **YE**



PORTES EN FÊTE

DU 2 JUILLET AU 24 AOÛT



Samedi 27
JUILLET
FATALS
PICARDS

PORTES
lès Valence
V I L L E

GRATUIT



Bonjour à toutes et tous !

Nous sommes heureux de vous dévoiler la programmation de la 21^{ème} édition de Portes en fête. Au-delà des traditionnels rendez-vous lors desquels nous vivons chaque année de grands moments de partage, symbole du bien vivre ensemble dans notre commune, nous avons décidé cette année, de vous en faire voir de toutes "les couleurs" ! De la musique classique aux musiques actuelles en passant par le blues, le jazz, la chanson, rien ne manque ! Alors venez nombreux et bon été à tous !

Pierre Trapier, maire
de Portes-lès-Valence

Marjolaine Borde, adjointe au maire
en charge de la culture



MADAGASCAR 3

CINÉMA EN PLEIN AIR
22H AU PARC LÉO LAGRANGE

De retour d'Afrique, où leur dernière aventure les avait menés, Alex et ses fidèles amis, Marty, Gloria et Melman aspirent désormais à rentrer chez eux, à New York, et à retrouver le cadre familial du zoo de Central Park. Autant dire qu'ils sont prêts à tout pour y parvenir ! Alors que King Julian, Maurice et les Pingouins se joignent à eux, leur nouvelle expédition rocambolesque les conduit en Europe où ils trouvent la couverture idéale : un cirque ambulancier dont ils deviennent les héros - façon Madagascar bien sûr !

Mardi
2
Juillet



6^{ème} FÊTE CHAMPÊTRE

"ANIMAUX DE LA FERME & VIEUX MÉTIERS"
À PARTIR DE 15H30 AU QUARTIER LES LACS

Animaux de la ferme, démonstrations des vieux métiers, four à pain, battage à l'ancienne, promenade en calèche, teinture sur soie, animation autour de la laine, jeux en bois, spectacle de guignol et de magie, contes, exposition, etc.
19h30 : apéritif offert par la municipalité.
20h00 : repas sous grange (13€), renseignements : 06 83 17 44 65.
20h30 : bal rétro.

Cette manifestation est organisée par l'association Mémoire vivante de Portes en partenariat avec le Comité des fêtes et la municipalité de Portes-lès-Valence

Samedi
6
Juillet



Le Capriccio Français

CONCERT À 22H AU PARC LÉO LAGRANGE



Avec le spectacle Mozart Opéra Intime, le Capriccio français parcourt six opéras "La Finta Giardinera", "Idoménée", "Les Noces de Figaro", "Cosi fan Tutte", "La Clémence de Titus", "La Flûte enchantée" et la correspondance dans laquelle Mozart et son père abordent tous les sujets, qu'ils soient, intimes, musicaux, sociaux...

Le Capriccio Français est soutenu par le Conseil Général des Hauts-de-Seine et par le Ministère de la Culture.

Mardi
9
Juillet

**Samedi
13
Juillet**

FEU D'ARTIFICE eT CONCERT MaSCaRa

22H PLACE DE LA MAIRIE

Un orchestre hors du commun jouant des reprises d'aujourd'hui et d'autrefois... découvrez cette formation de 7 artistes professionnels qui jouent, dansent et chantent en direct intégral. La qualité du son, du show lumière, l'énergie et l'originalité des titres joués seront réunies pour faire de votre soirée un moment exceptionnel.



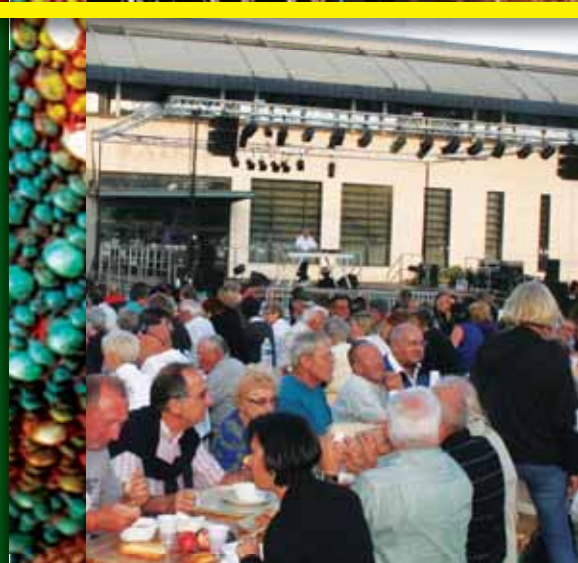
**Dimanche
14
Juillet**

RePas RéPublicain

SOUPE AU PISTOU
AVEC LE GROUPE "NAVASTÉ"
19H PLACE DE LA MAIRIE

Navasté, c'est un accordéon, une guitare, deux saxophones, une batterie, un mélodica, une paire de tablas, une flûte à bec, quelques cordes vocales, huit pieds huit mains, quatre musiciens... Une invitation musicale autour d'une dégustation de soupe au pistou offerte par la municipalité de Portes-lès-Valence.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE :
04 75 57 95 15 - 04 75 57 95 51



**Mardi
16
Juillet**

SWaLLOW

"LES DIVAS DU JAZZ"
22H AU PARC LÉO LAGRANGE

Swallow vous propose "Les Divas du Jazz" un magnifique voyage en compagnie des plus grandes voix du jazz : Ella Fitzgerald, Billie Holyday, Sarah Vaughn, Nina Simone, Diana Krall... Pendant plus d'une heure trente, que vous soyez initiés ou non, vous vous laisserez emporter, parmi les méandres de cette musique née aux Etats-Unis au début du XX^{ème} siècle.



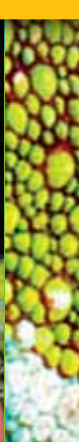
**Vendredi
19
Juillet**

PaRiS COMBO

CONCERT
22H AU PARC LÉO LAGRANGE

Avec 5 albums et une décennie de concert dans le monde entier, Paris Combo a bénéficié au travers des années d'un accueil chaleureux du public et des médias. Après une pause de 5 ans, Paris Combo est à nouveau sur scène pour présenter son nouvel album, une belle invitation au voyage. Un univers musical qui ne laissera personne indifférent autour de la chanson française.





CONTEs eT MUSIQUEs D'AMÉRIQUE LATINE

21H30 AU PARC LOUIS ARAGON

Au programme, illumination de la fontaine du parc Aragon, spectacle "Si Cuba m'était conté" par Coralia Rodriguez et le groupe "La Danceteria" avec un répertoire latin des années 70 !

Événement en partenariat avec la médiathèque de Portes-lès-Valence.



**Mardi
23
Juillet**



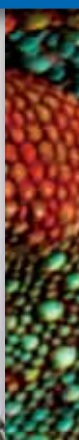
FATALS PicARDS

20H30
PLACE DE LA MAIRIE

**Samedi
27
Juillet**

Groupe de rock humoristique français fondé en 1998, leurs textes parlent de choses aussi sérieuses que l'homophobie, le chômage, l'immigration, les exploits de Bernard Lavilliers ou la meilleure manière de faire l'amour à la française.

DAVID SUISSA (1^{ère} partie) : Chamboulé, drôle, amoureux ou à fleur de peau, il chante ce qu'il voit, ce qu'il ressent, avec dérision parfois mais avec beaucoup de cœur surtout, Suissa expérimente la vie comme la musique.



LES MOUNTAIN MEN

CONCERT À 22H AU PARC LÉO LAGRANGE

Le groove et l'émotion vont de pair pendant tout le concert et le public ne s'y trompe pas, réservant au groupe des "standing ovations" à n'en plus finir lors des festivals. Dès les premières notes d'harmonica, dès les premiers accords de guitare, on comprend que l'on ne va pas écouter une de ces productions vite oubliées mais bien un disque à l'ancienne, une création pleine de vie, faite avec le cœur et les tripes.

**Mardi
6
Août**



Zaho

JOURNÉE JEUNES 20H30 PLACE DE LA MAIRIE

On ne présente plus Zaho, cette artiste canado-algérienne, avec ses nombreuses collaborations (Idir, Sefyu, Cheb Mami, La fouine, Soprano...) son nom ne cesse de faire parler dans le milieu R'n'B.

La journée jeunes est un événement organisé par la MJC-Centre social de Portes-lès-Valence, la MJC de Beaumont-lès-Valence en lien avec la Sauvegarde de l'enfance, la municipalité de Portes-lès-Valence et le CIPD.

**Samedi
24
Août**

LES PARTENARIATS avec VALENCE AggLOMÉRATIOn

LE SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DE VALENCE AGGLOMÉRATION

VENDREDI 12 JUILLET À 20H30 : VISITE NOCTURNE DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE AVEC LA VALENTINE COMPAGNIE

DIMANCHE 28 JUILLET À 10H : PROMENADE BUISSONNIÈRE AU CHEMIN DE BRESSAC

JEUDI 8 AOÛT À 17H : CONFÉRENCE SUR LA MOSAÏQUE DE PORTES-LÈS-VALENCE EN SALLE DES MARIAGES

TARIFS : 4 € ; 3 € (ÉTUDIANTS) ; 2 € (MINIMA SOCIAUX) ; GRATUIT JUSQU'À 18 ANS

LA MÉDIATHÈQUE DE PORTES-LÈS-VALENCE : "LES MERCREDIS SOUS LES FEUILLAGES"

LES 3, 10 ET 17 JUILLET DE 14H À 15H30 À LA PISCINE MUNICIPALE ET DE 16H À 17H30 AU PARC ARAGON

LECTURES À L'OMBRE DES FEUILLAGES DES ARBRES. (MOINS DE 8 ANS ET LEURS PARENTS)

Pour le départ en séjour de vacances...

... la municipalité intervient.



La fréquentation des "colonies" ou des "camps de vacances" est d'abord et avant tout dépendante des ressources financières de la famille. Les aides au départ jouent un rôle majeur et s'avèrent essentielles pour maintenir un minimum de mixité sociale.

La municipalité donne le petit coup de pouce nécessaire pour alléger le porte-monnaie des familles portoises et permettre aux enfants de partir quelques jours à la mer ou à la montagne.

L'équipe municipale défend le droit aux vacances pour tous. Alors que ce droit est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France, chaque année, ce sont plus de trois millions d'enfants et de jeunes qui ne partent pas, qui jamais ne s'évadent de leur environnement quotidien, même le temps d'un court séjour.

Portes-lès-Valence fait partie de ces rares communes qui s'emploient à donner aux familles une aide conséquente, qui permet aux jeunes portoises d'aller vivre des expériences nouvelles.

Les séjours doivent être agréés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des

Sports. Leur durée doit être d'une semaine minimum (7 jours) et 28 jours maximum.

L'aide municipale est fonction du quotient familial, déterminé par la commune. Elle est calculée pour cette année à partir du revenu fiscal de référence au vu de l'avis d'imposition 2011 (revenus 2010) ou sur présentation des justificatifs de revenus des trois derniers mois (salaires, assedic, maladie...). Les prestations familiales ne sont pas prises en compte.

La participation de la commune intervient sur la part qui reste à régler par la famille, déduction faite de toutes les aides obtenues par ailleurs. L'aide municipale est fixée à 10,20 € maximum par jour et par enfant. Elle n'intervient que pour les quotients familiaux inférieurs à

15776 €. Une participation est laissée à la charge de la famille suivant le tableau ci-après. Le QF est obtenu en divisant le revenu fiscal de référence par le nombre de parts.

Pour bénéficier de l'aide de la commune, il suffit de vous présenter au bureau des affaires scolaires auprès de Madame Michal ou de téléphoner pour de plus amples informations au 04 75 57 95 03. Les pièces demandées pour le dépôt du dossier sont les suivantes : avis d'imposition 2011, justificatifs des aides accordées par tous les organismes ou comités d'entreprise et un devis détaillé du séjour délivré par la structure qui accueille l'enfant. Cette aide facultative pour le départ de votre enfant est voté par le conseil municipal.

A Portes-lès-Valence, le droit aux vacances pour tous, n'est pas un vain mot !



QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL		MINIMUM À LA CHARGE DE LA FAMILLE (par jour et par enfant)
A	inférieur ou égal à 5 284 €	4,80 €
B	de 5 285 € à 6 342 €	5,60 €
C	de 6 343 € à 7 343 €	6,60 €
D	de 7 344 € à 9 128 €	7,75 €
E	de 9 129 € à 10 962 €	9,00 €
F	de 10 963 € à 13 154 €	10,20 €
G	de 13 155 € à 15 776 €	11,40 €
H	supérieur à 15 776 €	la totalité

Confédération Nationale du Logement

S'organiser et agir



La CNL, première organisation nationale de défense des locataires et des accédants vient de se réorganiser à Portes-lès-Valence.

La Confédération Nationale du Logement est une association agréée de consommateurs. C'est la première organisation nationale de défense des intérêts des habitants. Elle milite pour le droit au logement pour tous, la préservation du pouvoir d'achat et l'amélioration de la vie quotidienne des familles. Les enjeux liés au logement sont très importants à Portes-lès-Valence, que ce soit dans les HLM, dans l'accession à la propriété, les cités cheminotes ou dans le locatif privé. Des renseignements peuvent être fournis concernant les impayés de loyers ou le niveau des charges locatives. La CNL apporte aux locataires un recours et un appui juridique. Elle mène également des actions collectives en direction d'un bailleur ou d'un propriétaire aux charges prohibitives. Elle lutte aussi contre les procédures d'expulsion.

Lors de son 50^{ème} congrès qui s'est tenu du 8 au 11 mai 2013, la CNL a lancé un appel à l'action pour que des réponses efficaces, économiquement et socialement, soient prises, en faveur des familles. La CNL reste attentive au futur projet de loi "Urbanisme et Logement" qui, à l'heure actuelle, ne remet pas en cause les mesures néfastes de la loi Boutin (cette

dernière ayant sacrifié le logement social au profit du marché, avec comme conséquence l'amplification de la spéculation immobilière). Ce congrès a également été l'occasion de lancer un appel à l'action pour répondre concrètement à la crise du logement et redonner du pouvoir d'achat aux familles.

La CNL, c'est :

- 70 000 adhérents,
- 800 représentants élus aux Conseils d'administrations des organismes HLM et des EPL (ex SEM),
- une association organisée dans la plupart des départements,
- plus de 4600 amicales sur tout le territoire français.

Contacts et permanences :

Alice Bochaton : secrétaire confédérale de la CNL, **Patrice Valette** : administrateur, représentant des locataires à Drôme Aménagement Habitat, **Yolande Arzac** : militante à la CNL.

Contact : 04 75 56 68 04

Mail : cnl.26@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.lacnl.com>

Les luttes et les victoires remportées au fil des années :

- L'indexation de l'APL sur les loyers.
- La baisse du montant du dépôt de garantie de deux à un mois.

- La mise en place de l'Indice de Référence des Loyers (IRL).
- Dix années de luttes contre l'augmentation des charges locatives.
- Suppression du droit au bail.
- Hausse de la durée des contrats de location du secteur privé.
- Reconnaissance de la représentativité de la CNL en tant qu'association nationale de locataires (Loi Guillot).



« La CNL s'organise sur l'ensemble de Portes-lès-Valence. Nous allons tenir des permanences. Durant celles-ci, vous pourrez rencontrer des membres de la CNL afin d'exposer vos problèmes. Que vous ayez une difficulté avec votre état des lieux, à cause de charges trop élevées, des soucis liés à votre logement ou simplement une demande de renseignements, nous serons à votre écoute pour trouver des solutions à vos problèmes. Nous pouvons également vous accompagner dans vos démarches pour la construction d'un dossier de surendettement. Nous sommes une organisation de proximité et plusieurs de nos membres siègent dans diverses instances de concertation et de médiation en matière de logement et de consommation. Nous défendons également le droit au logement pour tous et le mieux vivre dans les quartiers. »

Alice Bochaton

Contact 04 75 56 68 04

Site internet : <http://www.lacnl.com>

Le "Lézard" fête ses 1 an

Aller vers les publics éloignés

On dit quelquefois « Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi ». C'est en quelque sorte cette philosophie qui anime l'équipe de la MJC-Centre social autour du véhicule "Le Lézard".

Le Lézard, c'est un véhicule qui arpente les quartiers de Portes-lès-Valence avec pour objectif d'aller à la rencontre de publics adultes et de recréer avec eux du lien social. Vendredi, l'anniversaire du "Lézard" était fêté à Beauvallon en présence d'Anne-Laure Paye et Véronique Hillion-Cuadrado, respectivement présidente et directrice de la MJC-Centre social, de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, de Marie-Josée Faure, maire de Beauvallon et Vice-présidente du conseil général, ainsi que de nombreuses personnalités et acteurs sociaux. Après avoir accueilli le public, Anne-Laure Paye a déclaré : « le lézard fait vivre la solida-

rité en se déplaçant au plus près du public, il crée également une dynamique de quartier. Je remercie les partenaires et les bénévoles pour leur soutien et leur implication dans cette initiative ». Lors de sa prise de parole, Pierre Trapier a précisé que « le lézard travaille au cœur des réalités sociales. Des familles ont pu se mobiliser grâce au travail des acteurs sociaux démontrant ainsi tout le potentiel des énergies déployées ». Aller à la rencontre des habitants qui sont éloignés de nos structures, c'est le but que s'est fixé "le Lézard". Le lézard est un projet coordonné par la



MJC-Centre social de Portes-lès-Valence qui a vu le jour grâce à un partenariat très riche et très engagé. En effet, cette réalisation est née de la préoccupation des travailleurs sociaux de Portes-lès-Valence et du canton pour apporter un soutien à la fonction parentale et de contribuer ainsi à l'épanouissement des familles dans leur espace de vie. L'essentiel du travail réside dans une écoute des gens, respectueuse de chacune et chacun.

Les partenaires en présence sur le terrain sont : les MJC de Portes-Lès-Valence, Beaumont-lès-Valence, Etoile sur Rhône et Beauvallon, le CMS (Centre Médico-Social) de Portes-lès-Valence, la Sauvegarde de l'enfance avec les éducateurs de prévention, le Collège Jean Macé.

Témoignages

« On habite aux immeubles Descartes, on rencontre différents problèmes. On avait envie de bouger, de faire des choses pour notre quartier, car ce n'est pas parce que l'on vient d'un HLM qu'on n'a pas des idées. Grâce aux acteurs sociaux et aux bénévoles, les gens osent s'exprimer, et les choses changent. Je tiens à les remercier ainsi que le maire de Portes-lès-Valence pour son soutien ».

« J'ai trouvé des personnes formidables qui m'ont aidé à remonter la pente. Je veux à mon tour donner de mon temps pour les autres »

Semaine de la solidarité

Entre le 19 avril et le 4 mai, la collecte à l'initiative de M. Etienne Mélinand, directeur du Casino de Portes et mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale -CCAS, a permis de récolter environ l'équivalent de 1200 € de marchandise. Les portois qui sont allés faire leurs courses ont fait jouer la solidarité en achetant et en déposant dans les chariots mis en place à cet effet des produits divers, alimentaires, d'entretien, d'hygiène corporelle. Ces produits sont allés enrichir les rayons de "La Passerelle", l'épicerie sociale et solidaire de Portes-lès-Valence.

Une forte mobilisation des bénévoles, (ils étaient 11 à se relayer dans le magasin), a permis la réussite de cette initiative. Ceci a également permis aux portois de découvrir ou redécouvrir l'utilité de l'épicerie sociale inau-

gurée le 21 décembre 2011. Le CCAS espère renouveler cette collecte dans les années à venir. « La direction nous donne le libre choix de mettre en place une opération caritative. Il m'a paru logique de solliciter le CCAS et la passerelle, afin de construire une initiative locale. Je suis très heureux du succès de celle-ci. Les clients du magasin ont été très généreux. Je les en remercie », souligne M. Mélinand.



Les présences du Lézard sur les quartiers en juin et en juillet

1^{ère} semaine du mois de juin et juillet : Lundi aux Descartes de 15h30 à 17h30, mardi à l'école Voltaire de 15h30 à 17h30, jeudi à l'école Gare d'Etoile de 15h30 à 17h30, vendredi au Quartier Ouest Ecole de 15h30 à 17h30. 2^{ème} vendredi du mois à l'école de Beaumont-lès-Valence de 15h30 à 17h30, le 3^{ème} mardi du mois aux Descartes de 15h30 à 17h30, le 3^{ème} jeudi du mois au Lac de Beauvallon de 15h30 à 17h30.

Le Lézard sera présent sur certaines soirées du festival d'été. En septembre, un nouveau planning des présences dans les quartiers sera diffusé à la population. **YE**

Jean-Louis Bardet nous a quittés.

Un homme de conviction, de dialogue...



Jean-Louis Bardet, été 2012 à son domicile

Jean-Louis Bardet est décédé vendredi 10 mai, dans sa 78^{ème} année. Portois depuis 1952, il s'agissait d'une figure de la vie locale associative et politique.

Elu conseiller municipal en 1977 sur la liste d'union de la gauche conduite par Gabriel Coullaud, il devient de 1983 à 1989, 2^{ème} adjoint

au maire en charge de l'urbanisme, la circulation, l'agriculture et la sécurité, puis conseiller municipal de 1989 à 1995 dans l'équipe de Jean-Guy Pinède.

Homme de conviction, à l'écoute des problèmes quotidiens des habitants, homme de terrain, Jean-Louis Bardet a d'abord milité au sein de syndicats agricoles pendant plus de 15 ans, avec des responsabilités à la Fédération départementale des syndicats et exploitants agricoles (FDSEA) et au Bureau de la Chambre d'agricul-

ture. Il a continué également son engagement auprès des agriculteurs en difficultés avec l'association "solidarité paysans".

Père de 3 enfants, il a milité pour la défense des intérêts des enfants et de l'école publique avec la FCPE, dont il a été 6 années un des vice-présidents départementaux. Il était également membre du Mouvement de la Paix.

Adhérent du parti socialiste depuis sa création, il a participé à de nombreuses campagnes électorales. Les portois retiendront surtout un homme attaché à défendre sans relâche les valeurs de justice sociale, de solidarité, de liberté et de paix. Jean-Louis Bardet était présent chaque année au forum des associations, pour informer et témoigner sur le don d'organes, lui qui avait eu la chance de recevoir un nouveau cœur en 1994, ce qui lui avait permis de vivre 18 ans de plus "de bonus", comme il aimait le dire, et surtout de voir grandir ses petits-enfants.

A ses obsèques, une importante collecte a été réalisée au profit de la Ligue contre le cancer et d'infos dons d'organes. Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence et les élus de la municipalité transmettent à la famille et aux amis de Jean-Louis Bardet leurs plus sincères condoléances.

« Merci Jean Louis,

Je tiens à rendre un hommage personnel à Jean-Louis Bardet, décédé récemment. En tant qu'élu local, et surtout en tant qu'homme, Jean-Louis était quelqu'un qui a beaucoup compté pour moi. Un homme qui est resté jusqu'au bout fidèle à ses engagements. Jean-Louis est décédé le 10 mai 2013, mais moi je garderais un souvenir plus joyeux, c'est celui du 10 mai 1981, quand on a fêté chez lui la victoire de François Mitterrand. C'est à sa demande et celles d'autres élus socialistes de l'époque que je suis entré au conseil municipal en 1983. Comme moi aujourd'hui, Jean-Louis Bardet, a été adjoint chargé de l'urbanisme, c'est dire que ses conseils m'ont été précieux quand je suis devenu adjoint en 1989. Jean-Louis Bardet était un élu de terrain, un homme de dialogue, un homme au parler-vrai. Sous la conduite de Gabriel Coullaud, puis de Jean-Guy Pinède, il a contribué au développement et à l'aménagement harmonieux de notre commune. C'est dans cette ligne que je poursuis aujourd'hui mon engagement municipal, pour ma ville, pour ses habitants. Au revoir Jean-Louis. »

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement

Concours de robotique

Le collège Jean Macé a présenté 2 équipes de 13 élèves au concours de robotique international First Tech Challenge 2013, dont la version française était organisée à l'université Phelma de Grenoble le 16 mai 2013. Les 2 équipes (Les touristes et RoboDream) ont réalisé un robot de 50cm³ capable d'évoluer dans une arène de 3m60 de côté pour attraper et ranger des donuts en plastique et soulever des robots. Au terme de ce concours lors duquel se sont affrontées 16 équipes allant de la 4^{ème} à la 1^{ère}, les valeureux élèves du collège Jean Macé ont remporté 3 prix : le grand prix du jury, le prix du concours ex-æquo pour "les Touristes" et le prix

de l'innovation pour l'équipe RoboDream. Le collège a également organisé un concours de robotique, pour la troisième année consécutive. Durant l'année scolaire, tous les élèves de 3^{ème} des collèges Jean Macé et Camille Vernet ont travaillé sur un projet de robotique dans le cadre des cours de technologie. Les 20 équipes les plus performantes se sont affrontées le mardi 4 juin au collège Jean Macé. Chaque robot devait parcourir 3m50 de piste à obstacles et ceci de façon autonome, le plus rapidement possible et ainsi répondre au mieux au cahier des charges. Résultats des courses... Le collège Jean Macé obtient les 3 premières places,

l'équipe "les touristes" suivie de l'équipe "at-choum" de 3^{ème} 5 et en troisième place, la classe de 3^{ème} 7. La 3^{ème} 1 et 3^{ème} 2 du collège Camille Vernet arrive en quatrième place.

Yann Etienne



Natur'elle beauté

Magali Zocco, esthéticienne, passionnée par son métier, vous accueille dans son nouvel espace bien-être et minceur refait à neuf, et vous invite à un voyage des sens. Le cadre du salon est relaxant et feutré. Magali vous propose des soins du visage, du corps et de l'épilation traditionnelle ou définitive à lumière pulsée. Le salon propose également des soins anti-âge et minceur. Les nombreuses prestations



proposées vous permettront de vous rendre encore plus belle dans une ambiance de bien-être et de confort absolu.

Contact :
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h
460 avenue du Président Salvador Allende
26800 Portes-lès-Valence
Téléphone : 04 75 80 74 42
Mail : contact@institut-beaute-naturel.fr
Site internet :
<http://www.institut-beaute-naturel.fr>

Les portes voyage

La chambre d'hôte tenue par Madame Sandrine Cohen offre tous les comforts nécessaires pour passer un séjour sous le soleil de notre région. Ce véritable appartement climatisé de 55m² dispose de nombreuses pièces : 1 grande chambre, un dressing, un salon, une salle de bain et une deuxième chambre disposant d'un lit d'appoint pour deux personnes, ainsi qu'une terrasse aménagée. Vous avez également à votre disposition un frigo ainsi qu'un four micro-ondes. Elle peut accueillir jusqu'à 4 personnes. Le prix de la

chambre comprend le petit déjeuner et vous pourrez déguster, entre autres, des confitures et des croissants confectionnés par les soins de la propriétaire des lieux. Madame Cohen peut également vous conseiller sur les sites à visiter dans la région.

Tarifs et contact :
60 € pour deux personnes
45 € pour une personne
5 rue Gabriel Péri
26800 Portes-lès-Valence
Téléphone : 06 15 50 41 61



Pizza "La Vénitienne"

Un camion pizza vient de s'installer dans le quartier ouest, face aux HLM Isaac, rue d'Estienne d'Orves. Monsieur Jargeat Ludovic, le pizzaiolo, qui a 5 ans dans le métier, propose



40 pizzas différentes que ce soit les classiques pizzas rouges à la tomate ou celles avec une base crème. La pâte ainsi que la sauce tomate sont faites maison et la garniture est composée de produits frais.

Chaque mois, 2 nouvelles pizzas viendront enrichir la carte. Monsieur Jargeat propose également des gratinés de ravioles et des bruschettas.

Le camion pizza est dans le quartier Ouest tous les samedis à partir de 18h et jusqu'à 22h30. Grâce à la carte de fidélité, votre 10^{ème} pizza achetée vous sera offerte. Il est à noter que vous pouvez aussi régler par chèque ou avec des tickets resto.

Contact : 06 11 29 39 85

Opération tranquillité vacances

Partez sereinement.



Vous pouvez demander à la police municipale de veiller à la sécurité de votre logement en période de vacances scolaires.

C'est bientôt les vacances et certains vont partir. Mais il peut arriver, parfois, que de mauvaises surprises attendent les vacanciers à leur retour de congés quand la maison a été visitée. Alors, pour prévenir et potentiellement éviter les soucis, l'Opération Tranquillité Vacances existe.

A la demande de Pierre Trapier, maire, les services de police municipale peuvent, en réponse à vos sollicitations, surveiller votre domicile en coopération avec la police nationale avec laquelle une convention a été signée en 2011. Des passages seront effectués régulièrement par des patrouilles de la police municipale ou de la police nationale qui vérifieront les fermetures (volets, portes...) et l'environnement. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Il contribue à la tranquillité de tous et à la protection des biens. Le principe est simple, il suffit de se présenter en mairie au bureau de la police municipale et de signaler son départ en laissant bien évidemment adresse, numéro de téléphone et dates de départ et

retour. Il vous sera également demandé les coordonnées de personnes susceptibles de venir s'occuper de la maison pendant votre absence. Lorsque le policier municipal se rend chez vous, un "avis de passage" sera déposé dans votre boîte aux lettres.

USCP Tennis



Vainqueurs et finalistes du tournoi jeunes

Le tournoi jeunes 2013 de l'USCP Tennis, (Union Sportive des Cheminots Portois) a réuni 92 joueurs de 9 à 17 ans, qui se sont affrontés pendant 18 jours sur les courts de Portes-lès-Valence, malgré une météo capricieuse. Les finales du samedi 25 mai ont été suivies par la remise des prix en présence de Claude Illy, conseiller municipal. Ont été récompensés les vainqueurs et finalistes suivants :

Filles

9 ans : Geyer Y., Gaston C.
10/12 ans : Seralini L., Blachon P.
13/16 ans : Lesaux M., Robin S.

Garçons

9 ans : Thezier G., Berthelot T.
10 ans : Planet B., Guilhot P.
11/12 ans : Morel R., Challende S.
13/14 ans : Thezier M.,
Richard P.
15/16 ans : Gerland T.,
Robin K.
17/18 ans : Duret R.,
Gache A.

Par ailleurs, c'est le dimanche 26 mai que l'équipe 1 dames, lors d'un sans-faute, est sortie vainqueur du championnat Drôme-Ardèche 2013, à Saint-Etienne de Fontbellon sous un magnifique soleil. Félicitations aux championnes ainsi qu'à toutes les équipes (2 équipes dames champion-

nat Drôme-Ardèche, 2 équipes messieurs championnat Drôme-Ardèche, 2 équipes challenge dames, 1 équipe coupe des messieurs) engagées cette saison pour leur beau palmarès, leur fair-play et la convivialité des rencontres. Une bien belle saison pour l'année des 40 ans du club. L'USCP Tennis est sur de bons rails !

Équipe dames



Week-end sportif pour l'UGSP

Une moisson de talents

Ce week-end du 18 au 20 mai, les entraîneurs de l'UGSP étaient sur tous les fronts puisqu'une quarantaine de gymnastes participaient au championnat régional à Annonay ainsi qu'au championnat de France Team Gym à Niort.

Dans le Poitou, le sol avec la danse commune était leur première épreuve, puis le saut de cheval lors de laquelle l'équipe a réalisé des cascades en lune et autres pétricks (comprenez un saut par renversement avant avec une rotation longitudinale de 180° dans le premier envol et une de 180° dans le même sens dans le deuxième envol !) avec perfection. Le résultat tant attendu arriva... Les gymnastes portoises se classent première et deviennent championnes de France !!! Félicita-

tions à Aurélie Hand, Rosabel Juillet, Ophélie Doubremelle, Maëlys Ode, Estelle Baty, Rachel Gai-gner, Eva Datchary, Chris et Jodie Louche, Célia et Marie Breyse ainsi que leur coach et coéqui-pière Delphine Gillot. Du côté ardéchois, concour-raient les garçons, ceux-ci réalisent un beau match et totalisent un score leur permettant d'ac-céder à la qualification. Peu de temps après, l'équipe Festigym arrivait sur le plateau de com-pétition pour réaliser un concours sans chute, composée de Manon Cabrol, Sofia Anna Giffon, Cécile Desmurger et Océane Gayffier. L'équipe s'est qualifiée pour le 23 juin à Draguignan. Le di-manche matin, les critériums benjamines (Lilou Dumay, Salomé Duron et Kélya Blanc) se clas-



saient à la 13^{ème} place. En fin d'après midi, Ophélie Jeannot, Léa Duret, Clara Gourand, Clara Lou-vion et Nell O'dwyer firent leurs apparitions sur les 4 agrès féminins, mais la première année compé-titive ne leur permit pas d'accéder à la finale de zone. Et, le lundi, l'UGSP remettait le couvert à Niort avec l'équipe découverte TeamGym. Le pre-mier exercice pour Lucie, Céline, Marie, Pauline, Léna, Marveen, Florian et Alexandre était la danse. Une exécution particulièrement précise et des acrobaties remarquablement exécutées qui a permis de décrocher une 5^{ème} place. Félicitations à toutes et tous.

Compétition de judo

Samedi 18 mai, les tatamis étaient de sortie à la Halle des sports pour une compétition de haut ni-veau : la coupe cadet/cadette nationale Rhône-Alpes. Plus de 400 jeunes judokas, de toute la région Rhône-Alpes, vêtus de leurs judogis sont venus combattre dans une ambiance conviviale et respectueuse, comme toujours dans ce sport, afin d'attraper une sélection pour la coupe natio-nale du 1^{er} juin à Ceyrat dans le Puy-de-Dôme.

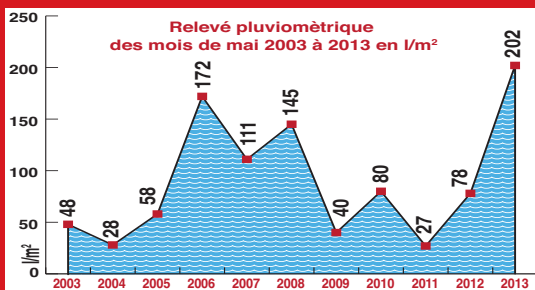
Le judoka portois Robin Cozzo a porté très haut les couleurs de la ville et de son club en prenant la 2^{ème} place. Il a fait d'une pierre deux coups en terminant ses points pour la ceinture noire et en se qualifiant ainsi pour la coupe de France. Les nombreux combats se sont déroulés face à un public venu en nombre. Annie Salvador, prési-dente du club Judo-jujitsu-taïso de Portes-lès-Valence s'est dite très satisfaite de la réussite de



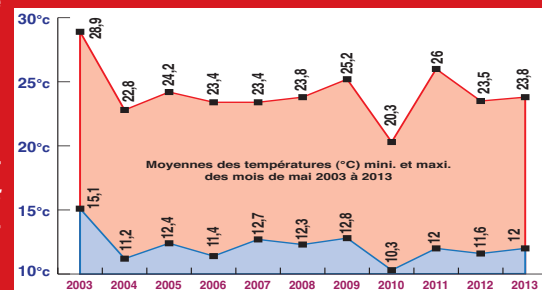
l'initiative : « Je remercie tous les bénévoles qui ont également contribué à la réussite de la com-pétition, nous sommes tous également très fiers d'avoir reçu les félicitations de Guy Delvingt, cadre technique national à la fédération de judo, pour la qualité de l'organisation ».

La cigale et la grenouille

Le mois de mai annonce normalement l'arrivée de l'été. Il est un mois joyeux, celui du muguet et des défilés du 1^{er} mai. Il est donc habituellement baigné de chaleur et de soleil... ce qui, vous l'avez remarqué, n'a pas été le cas pour cette année. Pour ce qui est des jours de pluie, nous avons l'embaras du choix, 9 jours durant le mois de mai... à titre d'exemple on citera le 16 du mois avec 48l/m² et le 18 avec 47l/m². Avec un total de 202l/m², ce qui fait de lui le mois le plus pluvieux depuis dix ans... Sans commentaire. Passons maintenant aux températures de ce mois soit-di-



sant de printemps : un petit merci tout de même au 8 mai pour son bel effort : 26,7 °C. Et une "bronca" pour ce petit malin de 20 mai avec ses 5,5 °C au matin. Pour ce qui est du vent il a soufflé à une moyenne de 34,8 km/h. S'agissant du dicton du mois, je vous propose : « En avril, ne te découvre pas d'un fil ; en mai, fais ce qu'il te plaît. », un peu d'hu-mour, ça réchauffe.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

La mort de Clément Méric, jeune homme de 18 ans, sous les coups de militants d'extrême-droite a suscité légitimement une vive émotion et une profonde indignation dans tout le pays. C'est un crime de haine, relevant de méthodes fascistes. Les élus de Portes citoyenne expriment tout leur soutien à la famille de Clément et leur détermination à toujours résister face aux exactions de ces groupes néo-fascistes qui doivent être dissous. Les auteurs de ce crime odieux doivent être sanctionnés très sévèrement par la justice. Nous n'accepterons jamais que notre démocratie et notre République soient le laboratoire d'expérimentation de discours de haine et de violence.

Amélioration du cadre de vie

Plusieurs initiatives s'inscrivent dans la volonté municipale d'amélioration du cadre de vie des portoïis :

- la présentation publique du projet de création d'une voie verte entre le bois de la Chaffine et la rue Jean Macé via le stade Gabriel Coullaud. Ce cheminement permettra aux familles de se promener hors de portée des voitures et dans un cadre respectant la nature. Près de 70 personnes ont assisté à cette présentation.
- la création du conseil de quartier du centre-ville, en présence de plus de 80 participants. Ce 6^{ème} conseil de quartier permet de couvrir la totalité de la commune par la démarche de la démocratie participative.
- avec le déplacement du marché le long du mail du 8 Mai 1945, la création d'un aménagement paysager donne ombrage. Désormais cette place redeviendra le cœur de la ville où les gens se croisent, s'assoient, se retrouvent, se parlent. Le marché devient un vrai marché provençal sous les ombrages avec une vaste allée centrale permettant aux chalandes de voir l'ensemble des forains, la diversité et la qualité de leurs étals. Le déplacement du marché évoqué lors des 6 réunions des conseils de quartier portant sur le budget et les projets 2013, veille à conserver les nombreux emplacements de stationnement et confirme le marché du jeudi comme l'un des plus dynamiques du secteur.
- enfin, les parcs Léo Lagrange et Louis Aragon seront pleinement utilisés dans le cadre des soirées festives des fêtes de l'été pour profiter de leur cadre familial et rafraîchissant.

Les membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Le printemps

Le printemps a eu du mal à percer et le moral a végété, mais le mois de juin est là ! Fini la morosité du printemps et place à la bonne humeur ! Les jours s'allongent, l'air est plus doux, chic, les beaux jours arrivent ! Et si on allait dehors ?

Juin, annonciateur de soleil, mais aussi veille des grandes vacances pour les plus jeunes, qui, comme chaque année, auront la possibilité de participer aux activités du Centre aéré, avec son cadre verdoyant, ses chalets rénovés ; c'est également le voyage des anciens, la fête de la musique, Portes et ses fêtes de l'été riches en événements... l'aménagement paysager et urbain de la place de la mairie permettra aux Portoïis de se retrouver, discuter, se divertir en toute convivialité ; c'est aussi le concours des maisons fleuries, la fête des écoles, de la crèche (une demande d'étude de faisabilité pour son agrandissement est d'ailleurs en cours), du périscolaire (avec qui j'ai eu l'occasion de faire une activité récemment, dont j'ai beaucoup apprécié les moments avec des enfants très agréables). Que d'événements annonçant la fin des cours en classe, annonçant la chaleur (oui oui, on va y croire), annonçant les vacances de tout un chacun bien méritées, du repos, pour mieux rebondir à la rentrée et finaliser les dossiers sur lesquels on travaille pour améliorer et faciliter la vie des Portoïis.

Nous les élus, ne serons pas tous en vacances en même temps. Nous serons à tour de rôle à la mairie pour continuer à répondre et servir les citoyens. Les élus préparent ensemble la rentrée et l'avenir !

Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire, membre du groupe
Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

C'est dans la contestation que le marché s'est tenu le 23 mai dernier, sur son nouvel emplacement le long du mail, déplacé en fait de 50 mètres. Malgré les nombreuses pétitions signées pendant plusieurs semaines, son changement officiel a eu lieu et les travaux d'aménagement de la place ont commencé.

Aucune information en commission ou en conseil municipal : décision du maire.

Vive la démocratie participative !

Le marché ayant lieu une fois par semaine le matin, nous ne voyons pas comment cette implantation voulue par les commerçants et les utilisateurs, il y a une dizaine d'années, pour la rendre plus fonctionnelle vis à vis des consommateurs, qui permettait de libérer du stationnement le long du mail, puisse poser problème au point d'en limiter son usage par la pose de bacs imposants et chers qui demandera une logistique toute aussi chère chaque fois que de besoin.

La municipalité justifie ce choix pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir prendre le frais sous un arbre (en général l'après-midi et le soir quand il fait beau) Chercher l'erreur !!

Il aurait été tout aussi simple, moins cher et fonctionnelle : d'agrémenter nos parcs urbains, pour permettre à un plus grand nombre d'y trouver confort et sérénité, ces lieux ont cette vocation. De laisser la place libre pour des manifestations diverses.

Alors que la rue Pierre Semard n'a toujours pas été finie et cela fait plus de 5 ans maintenant qu'elle a été commencée, était-il si urgent de dépenser de l'argent pour des travaux que personne ne demandait. Pour faire plaisir à qui !!

Certainement pas pour celles et ceux que vous croyez.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

PLAN CANICULE

Élu d'astreinte en mairie :
04 75 57 95 29
24 heures sur 24,
7 jours sur 7 :
SAMU : 15
Pompiers : 18

MÉDIATHÈQUE

■ **“Les petits paniers de la médiathèque”.** A partir du samedi 15 juin, des paniers de livres et de dvd seront déposés dans divers lieux publics ou commerciaux de Portes-lès-Valence : prenez, lisez et redéposez le livre ou le dvd dans le panier de votre choix. En juin, découvrez la liste des points de dépôt sur le site de la médiathèque : mediatheque-plv.valenceagglo.fr
Renseignements : 04 75 57 40 65

CLUB AMBROISE CROIZAT

■ **Pétanque, vendredi 21 juin,** à 13h30 au foyer
■ **Pique-nique, jeudi 27 juin,** à 11h au foyer, 12h au centre aéré
Renseignements :
M. Debeaux, 04 75 57 24 15,
P. Sapet, 04 75 57 30 69

MJC-CENTRE SOCIAL

■ **Dimanche 30 juin, Sortie famille à la mer à Palavas-les-Flots,** inscriptions les 11 et 18 juin à 18h
Renseignements : 04 75 57 00 96.

STAGES DE L'ÉCOLE D'ART

■ **Dessin, du 1^{er} au 4 juillet,** intervenant, Philippe Noulette.
Tarif : 150€ pour 24h de cours.
■ **Modelage, du 8 au 12 juillet,** intervenant, Éric Bayoud.
Tarif : 200€ pour 30h de cours.
■ **Peinture, du 5 au 8 août,** intervenant, Philippe Noulette.
Tarif : 150€ pour 24h de cours.
Pour tous renseignements et inscriptions, tél. : 04 75 57 31 54

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

AIDES MUNICIPALES

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2013-2014 les aides suivantes :

■ **Aide aux séjours** “camps ou colonies” allouée aux enfants portoïis. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à “G”.

■ **Aide à la rentrée scolaire** allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à “C”. Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2013.

■ **Coup de Pouce Etudiant** Municipal destiné aux étudiants portoïis (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à “E”. Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2013.

■ **Aide aux séjours linguistiques** organisés par le collège Jean Macé allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à “E”.

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (tél. 04 75 57 95 03)

PISCINE MUNICIPALE

Ouverture au public jusqu'au dimanche 30 juin, les lundis, samedis et dimanches de 12h à 20h. Du mercredi 3 juillet au dimanche 1^{er} septembre, tous les jours de 12h à 20h.

Tarifs normaux : adultes 2,40€, abonnement 10 entrées 20€.

Tarifs réduits : (enfants moins de 16 ans, étudiants, personnes handicapées, demandeurs d'emplois et allocataires RSA sur présentation d'un justificatif) 1,20€, abonnement 10 entrées 10€. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Les cartes d'abonnement de l'année 2012 prises à la piscine municipale de Portes-lès-Valence sont encore valables jusqu'au dimanche 1^{er} septembre 2013.

Animations à la piscine :

Cours de natation par des maîtres nageurs sauveteurs diplômés d'Etat : Romain Kopf, 06 60 90 31 78, David Tardieu, 06 60 34 81 59, Jean-Luc Setrakian, 06 63 07 09 78 ou 04 75 42 31 44.

Cours d'aquagym le lundi et le jeudi à 19h30 et le samedi à 9h. Organisation de baptêmes de plongée, initiation à la plongée et nage avec palmes, masque et tuba.

6^{ÈME} FÊTE CHAMPÊTRE “ANIMAUX DE LA FERME ET VIEUX MÉTIERS”

SAMEDI 6 JUILLET

De 15h30 à 19h30 : Animaux de la ferme, vieux métiers, (forgeron, rémouleur...), battage traditionnel, fabrication de pain à l'ancienne, animations autour de la laine et de l'imprimerie traditionnelle, initiation à la teinture végétale sur soie, apiculture, jeux en bois, initiation à l'équitation, promenade en calèche, stand de dessin, exposition de machines agricoles, exposition de la paysannerie portoïise d'antan, exposition et démonstrations de savoir-faire des associations portoïises, buvette, glacier artisanal, barbe à papa, biscuits...

Animations ponctuelles

- **16h et 19h** démonstration de chien de berger sur troupeau d'oies,
- **16h30** spectacle de magie et clown,
- **17h30** les contes du terroir,
- **18h** spectacle Guignol,
- **19h30** apéritif offert par la municipalité,
- **20h** repas,
- **20h30** bal avec le groupe “Carré d'as”.

Navette régulière et gratuite depuis la mairie jusqu'au quartier les Lacs de 15h30 à 20h et de 21h30 à 23h30.

TOUTES CES ANIMATIONS SONT GRATUITES

Tickets repas 13€
(Renseignements 04 75 57 33 47).

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Matis Saint,
Manel Bouharrou,
Coline Moulin,
Mila Piquaud

Mariages :

Amar Herzi et Christelle Girelli,
Loris Bouvet et Amandine Cassany,
Hakim Charni et Yousra Sahlaoui,
Damien Lespinasse
et Karen Lesaignoux

Décès :

Madeleine Bonnard née Million,
Clara Pomeraz,
Adrienne Grenier née Debard,
Jean-Louis Bardet,
Jeannine Bouis née Chosson,
Hélène Vignal née Dejour,
Eliane Vidal née Estéoule,
Fernande Lacour née Hély

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portoïis et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2013** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portoïis déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

FLASHCODE

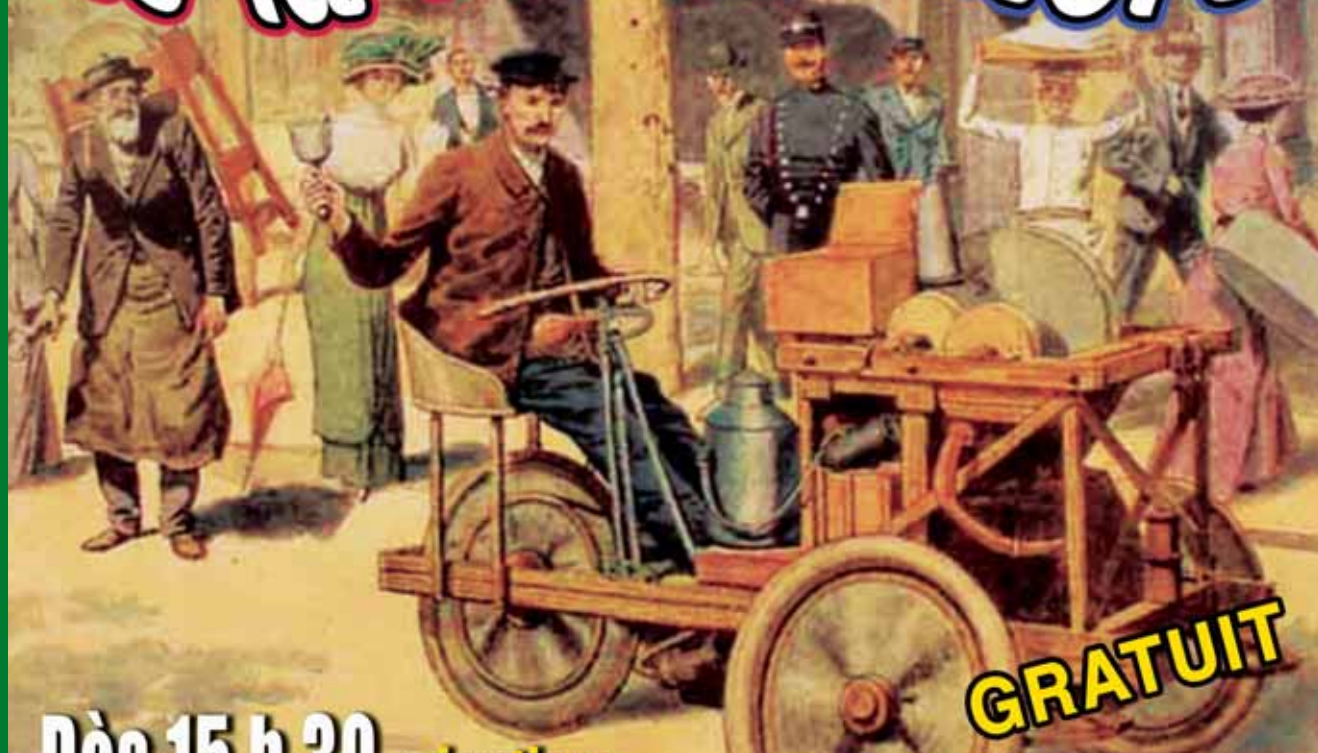
Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

6^{ème} Fête Champêtre
SAMEDI 6 JUILLET 2013
Les Lacs à Portes-lès-Valence

Animaux & Vieux
de la ferme métiers



GRATUIT

Dès 15 h 30 animations

19 h 30 apéritif offert par la municipalité

20 h 00 repas sous grange (13€) 04 75 57 33 47

20 h 30 bal d'antan



MÉMOIRE VIVANTE
de Portes-lès-Valence

